



**Rémy
Fontaine**



**Hélène
Germani**



**François
Deschamps**

Commission rémunération

Pendant 8 ans, la CFE-CGC Orange a refusé de signer l'accord annuel sur les salaires. **En 2019, notre demande de rééquilibrage en faveur du salaire fixe avec des augmentations minimum garanties a enfin été entendue**, et l'enveloppe globale d'augmentation est passée de 2,5 % à 3 % de la masse salariale. Nous veillerons à une répartition équitable, notamment dans les équipes de production commerciales et techniques.

Nous continuons de militer pour :

- des augmentations collectives qui maintiennent le pouvoir d'achat,
- un budget d'augmentations individuelles permettant aux managers de reconnaître les efforts de chacun,
- des parts variables collectives favorisant l'entraide et la coopération au sein des équipes.

Nous avons brisé le tabou de la PVM (part variable managériale) en dénonçant l'intégration du Baromètre Salarié dans son calcul, et fait rectifier les objectifs et les barèmes de rémunération des vendeurs en boutique afin d'enrayer la baisse de leur PVC (part variable commerciale).

Améliorer le pouvoir d'achat

Le contrat collectif de complémentaire santé pour les fonctionnaires, obtenu de haute lutte, est enfin en place, et la prise en charge de 60% de la cotisation par l'employeur constitue un gain de pouvoir d'achat.

Nous demandons aussi des avantages tarifaires plus significatifs pour permettre à tous les personnels de devenir des ambassadeurs des offres Orange tout en bénéficiant d'un pouvoir d'achat supplémentaire.

Nous revendiquons l'ouverture d'assises de la rétribution, afin d'en simplifier les règles et de les rendre plus transparentes pour les personnels, **et la baisse du dividende**, pour privilégier l'investissement, notamment dans les hommes et les femmes qui font Orange au quotidien.



Je choisis l'expertise, #jevoteCFECCGOrange



Cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

© www.comicstrip.fr

Élections CSE

19 au 21
novembre
2019

Chapitre 2

Rétribution et pouvoir d'achat



